



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

<u>Type de réunion</u>	Conseil Fédéral
<u>Date</u>	06/05/2022
<u>Début</u>	17h31
<u>Fin</u>	18h16
<u>Diffusion</u>	PR-Clubs
<u>Prochaine réunion</u>	non définie
<u>Rédacteur</u>	Peter MEUEL

Membres	Présents	Absents	Procuration
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE	x		
M. Peter MEUEL	x		
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS			
Mme Évelyne RAMOND			
Mme Véronique BOYER	x		
Mme Stéphanie SANQUER		x	Procuration à Dany VICENTE
Mme Hélène LALLEMANT	x		
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN		x	
M. Thierry GARDON	x		
M. Thierry GENTILLY	x		Arrive à 17h43
M. Apolosi FOLIAKI		x	

Ordre du jour

Ouverture	3
Approbation du PV du CF du 14 janvier 2022	3
Décision : Le PV du CF du 14 janvier 2022 est adopté à l'unanimité et sera diffusé	3
Ratification des décisions du Bureau	3
Décision : La prise en charge du déplacement de la jeune juge Kiara GILROY pour une formation en marge des Gymnasiades est validée à la majorité (1 abstention, 0 contre)	3
Décision : La prise en charge du déplacement de 8 jeunes aux Gymnasiades est validé à l'unanimité	3
Décision : L'aide financière de 150 000 FCFP pour l'athlète Master Véronique BOYER est validée à la majorité (1 abstention, 0 contre)	4
Point sur l'athlète Benjamin Zornotti	4
Décision : L'aide financière de 200 000 FCFP est validée à l'unanimité	4
Validation de la sélection pour les Océania 2022 à Mackay	4
Décision : La sélection pour les Océania 2022 à Mackay est validée à l'unanimité	4
Point sur le déplacement aux Mini-Jeux 2022 à Saipan	5
Questions diverses	5
Clôture	5

Ouverture

À 17h31, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

Approbation du PV du CF du 14 janvier 2022

Le SG vérifie que les membres du CF ont bien reçu le PV du CF du 14 janvier 2022 et demande s'il y a des questions ou des remarques. Les membres présents répondent à l'unanimité que le PV a bien été reçu. Aucune remarque n'étant formulée, la PR soumet l'approbation du PV au vote du CF.

Décision : Le PV du CF du 14 janvier 2022 est adopté à l'unanimité et sera diffusé

Ratification des décisions du Bureau

Le SG vérifie que les membres du CF ont bien reçu le PV du BF du 22 janvier 2022 et demande s'il y a des questions ou des remarques. Les membres présents répondent à l'unanimité que le PV a bien été reçu.

Sur la première décision à ratifier, il s'agit d'une aide financière pour le déplacement d'un jeune juge à une formation en marge des Gymnasiades 2022. Ce jeune juge est l'enfant d'un membre du CF. Ce membre du CF annonce s'abstenir.

Décision : La prise en charge du déplacement de la jeune juge Kiara GILROY pour une formation en marge des Gymnasiades est validée à la majorité (1 abstention, 0 contre)

Sur la deuxième décisions à ratifier, il s'agit d'une aide financière de 200 000 FCFP pour le déplacement de 8 jeunes aux Gymnasiades. M. Tumatai DAUPHIN précise que les 8 jeunes identifiés étaient présents au stage performance de mars, il les voit comme étant inscrit dans une démarche de performance.

17h43 : arrivée de M. Thierry GENTILLY

Décision : La prise en charge du déplacement de 8 jeunes aux Gymnasiades est validé à l'unanimité

Sur la troisième décision à ratifier, il s'agit d'une aide financière de 150 000 FCFP pour le déplacement d'une athlète Master aux Championnats de France Master et aux Championnats du Monde Master. Cette athlète Master est un membre du CF, elle annonce donc qu'elle s'abstiendra

Décision : L'aide financière de 150 000 FCFP pour l'athlète Master Véronique BOYER est validée à la majorité (1 abstention, 0 contre)

Point sur l'athlète Benjamin Zornotti

À la demande de M. Benjamin ZORGNOTTI, le Bureau a réfléchi à une aide financière pour Benjamin et au regard des performances de l'athlète, il souhaite lui proposer une aide financière de 200k pour un an.

M. RAMOND demande si ce soutien financier s'accompagne d'une charte que l'athlète signera. Le SG répond par l'affirmative.

La PR soumet la décision du Bureau Fédéral à l'avis du Conseil Fédéral.

Décision : Le CF valide l'aide financière de 200 000 FCFP à M. Benjamin Zornotti à l'unanimité

Validation de la sélection pour les Océania 2022 à Mackay

M. Tumatai DAUPHIN présente la sélection retenue pour les Océania 2022 qui se dérouleront à Mackay (Australie) du 07 au 11 juin 2022. M. Christophe AUMARD sera l'accompagnateur.

Les sélectionnés sont :

- Rangireva COLOMBEL
- Rahiti CONSTANS
- Estelle GENTILLY
- Teaiki LENOIR
- Vaimiti MU WONG
- Manuihei TEAHA
- Kovieva TUUGAHALA
- Loveleina WONG SANG

Décision : La sélection pour les Océania 2022 à Mackay est validée à l'unanimité

Point sur le déplacement aux Mini-Jeux 2022 à Saipan

Pour la prochaine sélection aux Mini-Jeux de Saipan, le CF est d'accord pour valider par email la sélection qui sera décidée par la CT du lundi 16 mai 2022

Questions diverses

Partenariat Air Tahiti Nui

La PR informe le CF que la compagnie aérienne Air Tahiti Nui est OK pour prendre en charge deux billets par an pour des membres du CF pour participation à des événements liés à la vie de la FAPF.

Utilisation du bus par les clubs

Le TR informe le CF que l'assurance du bus couvre tous les licenciés de la FAPF. Il est donc possible pour un club de solliciter la FAPF pour bénéficier du bus.

Clôture

À 18h16, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.



Le Secrétaire
M. Peter MEUEL



La Présidente
Mme Cécile GILROY